

Le Plan des Façades et des Toitures (PCMI 5-PC 5)

Le plan des façades permet d'apprécier l'aspect extérieur de votre construction. Si votre projet modifie les façades d'un bâtiment existant, vous devez représenter également l'état initial des façades. Pour une extension, la construction existante sera représentée.

Réalisation

- Établir un plan avec une échelle.
- Mentionner toutes les cotes (longueur, largeur, hauteur de la construction et des ouvertures).
- Présenter toutes les façades, même si elles sont aveugles.
- Indiquer l'orientation (façade Nord, Sud, Est et Ouest).



Le plan fait apparaître tout élément visible de l'extérieur :

- Les murs, les toitures, les auvents, les poteaux, les portes, les fenêtres, les volets.
- Les éléments de décors (corniche, encadrement, soubassement).
- La répartition des matériaux (partie en clin, en brique, en enduit ou peinte...).
- Le choix de tous les matériaux et la couleur (tuile rouge, menuiserie PVC blanc, enduit lisse ou enduit gratté ton sable...)

Astuces

- Faire 2 plans (comme pour le plan de masse)
 - Un plan état actuel
 - Un plan état futur